

COMMUNE DE PREMESQUES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 17
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12
 Date de la convocation : 25/03/2024

Séance du 10 AVRIL 2024

L'an deux mille-vingt-quatre et le dix du mois de Avril à 18 heures et 30 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Président

- 12 Présents : Y. HUTCHINSON - N. GUISLAIN – C. LEFEBVRE – P. PACCOU - F. BOULANGER – P. CAREY – S. VAN EECKE - C. DELEPLACE – B. BULOT - A. DE BLEECKERE – C. DAVID - A. HOLLANDRE
 0 Absents ayant donné pouvoir :
 3 Absents excusés : D. DUMONT - C. KNOBLOCH -. – V. DEVLEESSCHAUWER

Secrétaire de séance : B. BULOT

2024 - 04 : Affectation des résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024
Rapporteur : Nathalie GUISLAIN

CONFIRMATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024 :

1°) – Résultats d'exécution du budget 2023 repris au Budget Primitif 2024 :

	RESULTATS 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
Investissement	- 10 261.75	0	3 071.31	- 7 190.44
Fonctionnement	27 398.12	10 261.75	5 809.43	22 945.80
	17 136.37	10 261.75	8 880.74	15 755.36

2°) – Affectation définitive des résultats :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Déficit cumulé fin 2023	7 190.44	0.00
Excédent cumulé fin 2023	0.00	22 945.80
Restes à réaliser en dépenses	0.00	0.00
TOTAL	7 190.44	22 945.80
Restes à réaliser en recettes	0.00	0.00
Besoin de financement D001 (inv.)	7 190.44	
Affectation obligatoire au compte 1068	7 190.44	
Solde au compte R002	0.00	15 755.36
Report au compte R001	0.00	

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 059-265904706-20240410-202404-DE

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte l'affectation définitive 2023 au Budget Primitif 2024.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 11 avril 2024,

Affiché le 15 Avril 2024

Transmis au contrôle de légalité le 15 Avril 2024,

Ainsi délibéré

Pour copie conforme,

Le Président,
Yvan HUTCHINSON



La Secrétaire de Séance
Brigitte BULOT